

## Guide d'inscription aux téléservices Vitiplantation et/ou Vitirestructuration

### Informations générales :

N° de téléphone du standard : 01.73.30.25.00

Adresse mail du webservice :

Vitiplantation : vitiplantation@franceagrimer.fr

Vitirestructuration : vitirestructuration@franceagrimer.fr

### Suivi des modifications

Version	Rédaction	Description	Date
V0.1	RB	Initialisation du document	22/04/15
V0.2	VV	Modification du document	11/05/15
V0.3	RB	Mise en forme du document	12/05/15
V0.4	HC	Modification du document	12/05/15
V0.5	RB	Finalisation du document	13/05/15
V0.6	RB	Ajout téléprocédure Vitirestructuration	29/06/16

## Sommaire

1 ère phase : Description de la structure bénéficiaire .....	4
Etape 1 : Se rendre sur le portail de FranceAgriMer .....	4
Etape 2 : Cliquer sur « m'inscrire » .....	6
Etape 3 : Choisir le téléservice Vitiplantation .....	6
Etape 4 : Saisir le numéro SIRET de l'exploitation.....	8
2 ème phase : Renseignements sur l'usager qui va faire les déclarations.....	10
Etape 1 : Informations sur l'usager .....	10
Etape 2 : Choix du mot de passe et de la question secrète.....	10
Etape 3 : Confirmation de la création de compte.....	12
3 <sup>ème</sup> phase : Confirmation de l'inscription .....	13
Etape 1 : Activation du compte.....	13
Etape 2 : Ecran de Validation de l'adresse mail .....	14
Etape 3 : Envoi d'un courrier au responsable légal .....	15
4ème phase : Finalisation de l'inscription .....	15
4ème phase : Finalisation de l'inscription .....	16
Etape 1 : Aller sur le portail.....	16
Etape 2 : Se connecter et renseigner le N°Téléusager .....	16
Etape 3 : Accès au téléservice.....	18
Si vous avez oublié votre mot de passe .....	19
Si votre identifiant a été perdu .....	20

L'inscription se déroule en 4 parties :

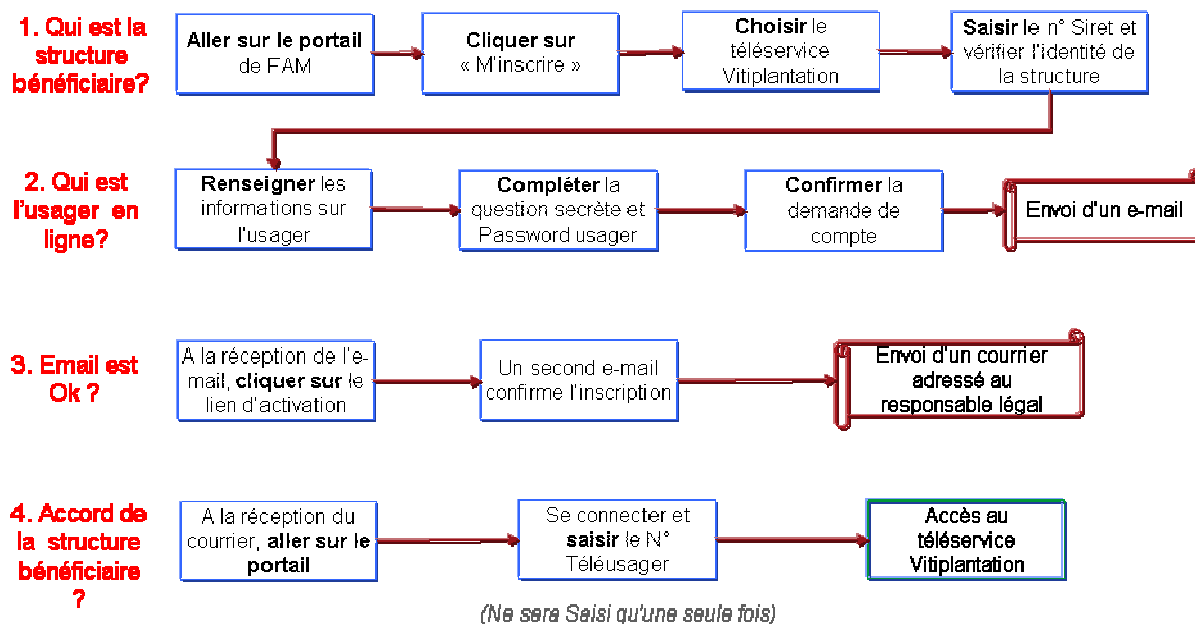


Schéma du processus d'inscription au téléservice vitiplantation

## 1 ère phase : Description de la structure bénéficiaire

### Etape 1 : Se rendre sur le portail de FranceAgriMer

L'adresse du portail est : <https://portailweb.franceagrimer.fr/>



The screenshot shows the FranceAgriMer e-services portal. At the top, there is a navigation bar with the FranceAgriMer logo and the text 'e-services'. Below this, a yellow banner reads 'Bienvenue sur le portail e-services'. The main content area is divided into several sections:

- Le portail des e-services de FranceAgriMer donne accès :**
  - aux téléservices gérés par l'établissement : l'ouverture d'un compte permet de connaître l'actualité des téléservices dont vous êtes bénéficiaire et de gérer vos dossiers de façon dématérialisée. [En savoir plus](#)
  - aux données économiques traitées par les programmes Visio, qui fournissent aux opérateurs des filières des informations économiques en temps réel. [En savoir plus](#)
- Déjà inscrit ?**

Si vous êtes déjà inscrit, cliquez sur le bouton « Me connecter » pour accéder à votre espace personnel.

[Me connecter](#)
- Première visite ?**

Vous venez pour la première fois sur le portail ? Cliquez sur le bouton « M'inscrire » pour créer votre espace personnel.

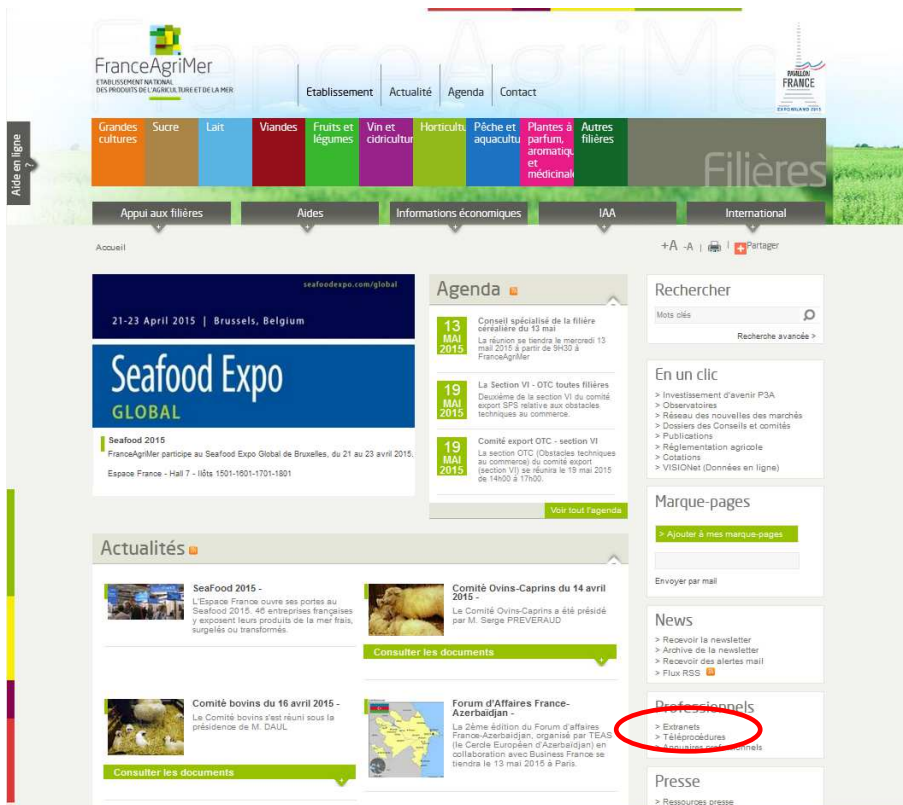
[M'inscrire](#)

[Tutoriel](#)
- Actualités**

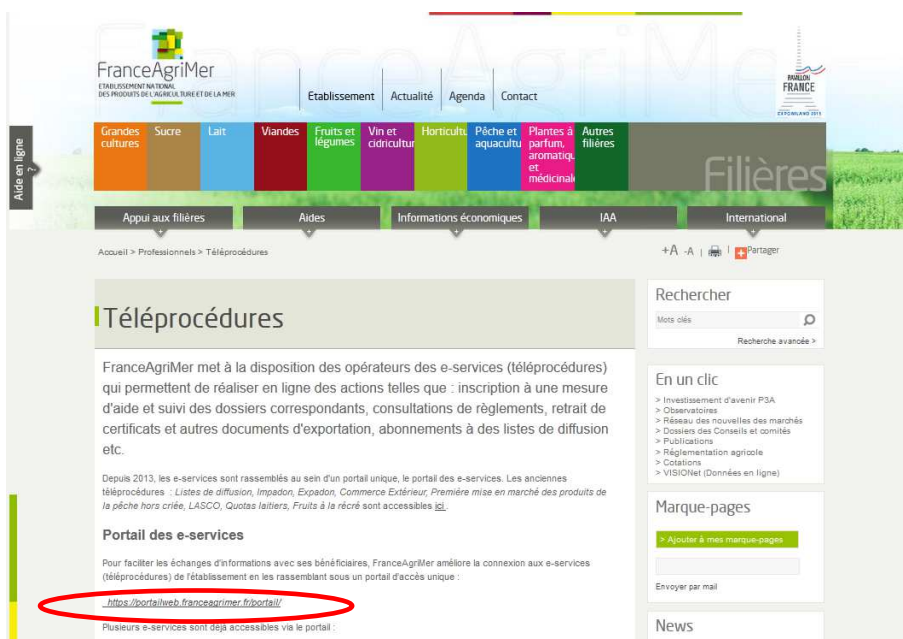
At the bottom of the page, there is a 'Visite guidée' link and a 'Actualités' section.

Il est possible de trouver le lien de plusieurs façons :

- 1) en tapant l'adresse directement dans la barre du navigateur : <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/>
- 2) en tapant les mots clés « portail » et « FranceAgriMer » dans un moteur de recherche comme Google par exemple.
- 3) En passant par le site internet de FranceAgriMer :
  - a. <http://www.franceagrimer.fr/>
  - b. Cliquer sur « Téléprocédure » rubrique Professionnels dans le menu de droite
  - c. Cliquer ensuite sur l'accès au portail



The screenshot shows the FranceAgriMer website homepage. At the top, there is a navigation bar with 'Etablissement', 'Actualité', 'Agenda', and 'Contact'. Below this is a horizontal menu with various agricultural sectors: 'Grandes cultures', 'Sucre', 'Lait', 'Viandes', 'Fruits et légumes', 'Vin et cidriculture', 'Horticulture', 'Pêche et aquaculture', 'Plantes à parfum, aromatique et médicinales', and 'Autres filières'. A secondary menu includes 'Appui aux filières', 'Aides', 'Informations économiques', 'IAA', and 'International'. The main content area features an 'Accueil' section with a 'Seafood Expo GLOBAL' event (21-23 April 2015, Brussels, Belgium). To the right is an 'Agenda' section with dates for May 13, 19, and 19, 2015. Below the agenda is an 'Actualités' section with four news items, including 'SeaFood 2015', 'Comité Ovins-Caprins du 14 avril 2015', 'Comité bovins du 16 avril 2015', and 'Forum d'Affaires France-Azerbaïdjan'. On the right side, there are several utility boxes: 'Rechercher', 'En un clic', 'Marque-pages', 'Professionnels' (with a red circle around the 'Téléprocédures' link), and 'Presse'.



The screenshot shows the 'Téléprocédures' page on the FranceAgriMer website. The page title is 'Téléprocédures'. The main text states: 'FranceAgriMer met à la disposition des opérateurs des e-services (téléprocédures) qui permettent de réaliser en ligne des actions telles que : inscription à une mesure d'aide et suivi des dossiers correspondants, consultations de règlements, retrait de certificats et autres documents d'exportation, abonnements à des listes de diffusion etc.' Below this, it mentions that since 2013, these e-services are gathered under a unique portal. A red circle highlights the URL: <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/>. The right side of the page features the same utility boxes as the homepage, including 'Rechercher', 'En un clic', 'Marque-pages', 'Professionnels', and 'Presse'.

## Etape 2 : Cliquer sur « m'inscrire »

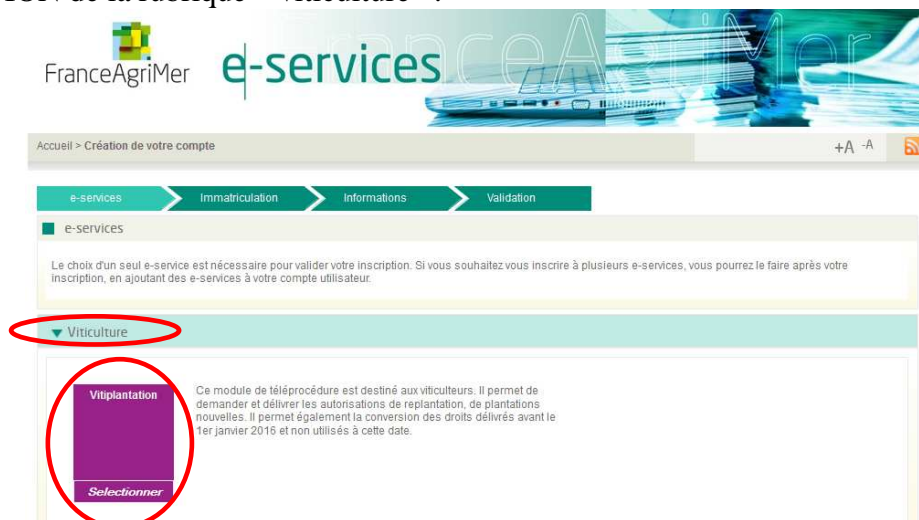
Si l'utilisateur a déjà réalisé la procédure d'inscription, il peut cliquer directement sur « me connecter ». Sinon, cliquer sur « M'inscrire ».



The screenshot shows the FranceAgriMer e-services portal. At the top, there is a navigation bar with the FranceAgriMer logo and the text "e-services". Below this, a yellow banner reads "Bienvenue sur le portail e-services". The main content area is divided into two columns. The left column features a "Liste des 10 derniers documents publiés" and a "Visite guidée" link. The right column contains a section titled "Le portail des e-services de FranceAgriMer donne accès :" with two bullet points: "aux téléservices gérés par l'établissement" and "aux données économiques traitées par les programmes Visio". Below this, there are two sections: "Déjà inscrit ?" with a "Me connecter" button, and "Première visite ?" with a "M'inscrire" button circled in red. A "Tutoriel" link is also visible at the bottom right of the main content area.

## Etape 3 : Choisir le téléservice

Si vous souhaitez faire des demandes d'autorisations de plantation, vous devez sélectionner le téléservice VITIPLANTATION de la rubrique « viticulture ».



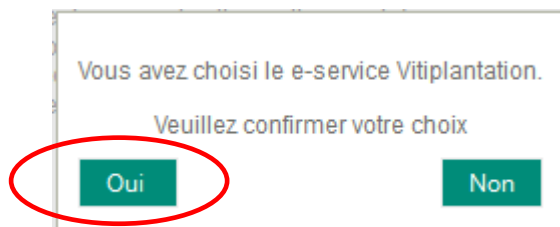
The screenshot shows the "Création de votre compte" page on the FranceAgriMer e-services portal. The breadcrumb trail is "Accueil > Création de votre compte". A progress bar at the top indicates the steps: "e-services", "Immatriculation", "Informations", and "Validation". The "e-services" section is active. Below this, a message states: "Le choix d'un seul e-service est nécessaire pour valider votre inscription. Si vous souhaitez vous inscrire à plusieurs e-services, vous pourrez le faire après votre inscription, en ajoutant des e-services à votre compte utilisateur." A dropdown menu is open under the "e-services" heading, with "Viticulture" selected and circled in red. Under "Viticulture", the "Vitiplantation" option is highlighted with a purple box and a "Selectionner" button, both circled in red. A description for "Vitiplantation" is visible: "Ce module de téléprocédure est destiné aux viticulteurs. Il permet de demander et délivrer les autorisations de replantation, de plantations nouvelles. Il permet également la conversion des droits délivrés avant le 1er janvier 2016 et non utilisés à cette date."

Si vous souhaitez déposer une demande d'aide à la restructuration du vignoble ou faire une déclaration préalable à l'arrachage, vous devez sélectionner le téléservice VITIRESTRUCTURATION de la rubrique « viticulture ».



Vous pouvez sélectionner les deux téléservices si vous souhaitez faire les deux types de déclarations.

Confirmer votre choix en cliquant sur « oui ».



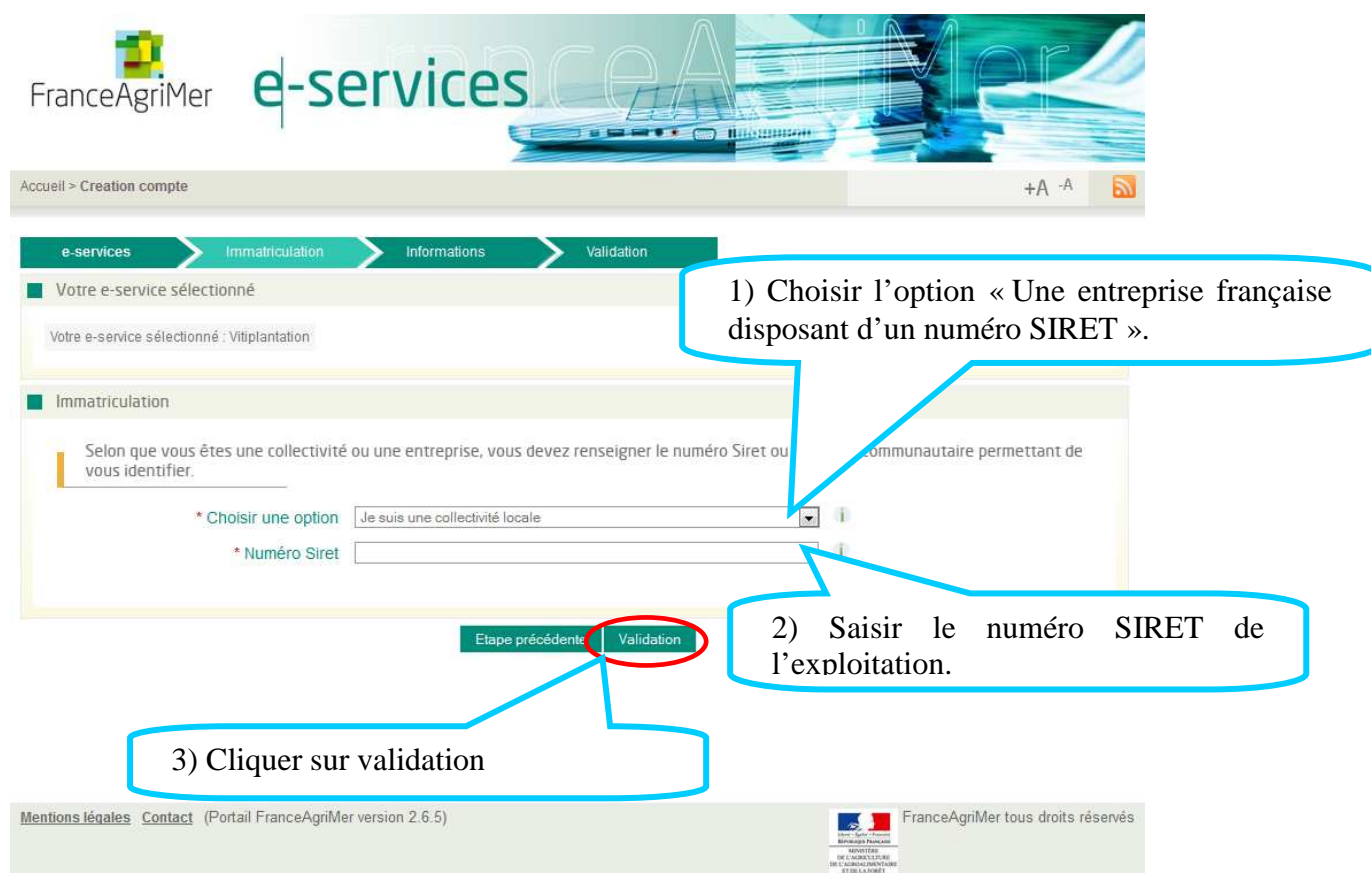


## Etape 4 : Saisir le numéro SIRET de l'exploitation

Renseigner la situation de la structure bénéficiaire. 3 possibilités :

- Une collectivité locale
- Une entreprise française disposant d'un numéro SIRET
- Rattaché à une entreprise étrangère disposant d'un numéro de TVA intracommunautaire

Pour Vitiplantation ou Vitirestructuration, l'option principalement utilisée est « **Une entreprise française disposant d'un numéro SIRET** »



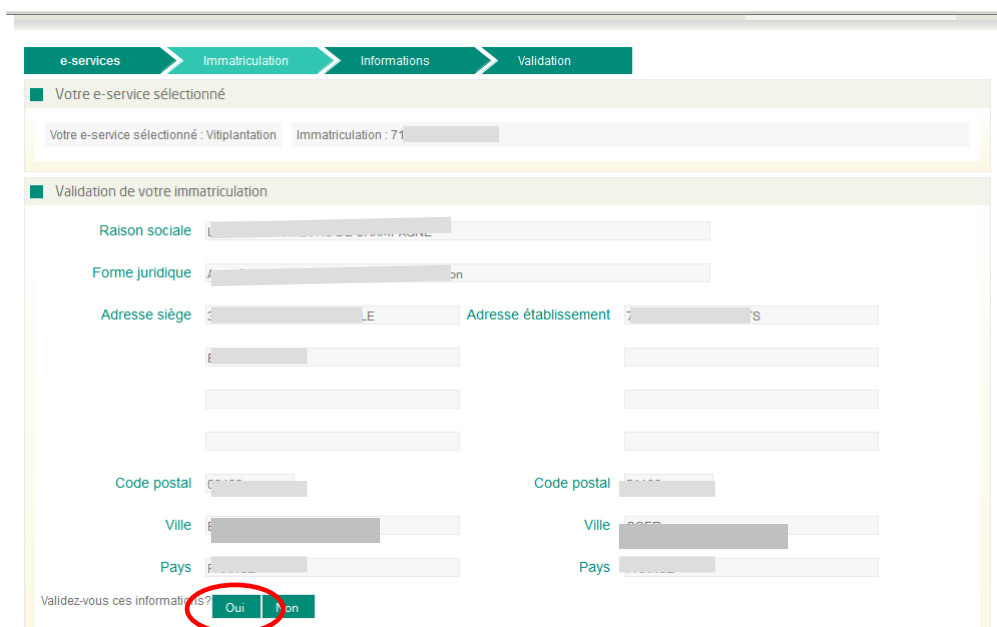
The screenshot shows the 'e-services' portal interface. At the top, there is a navigation bar with 'e-services', 'Immatriculation', 'Informations', and 'Validation'. Below this, a progress indicator shows 'e-services' selected. The main content area is titled 'Immatriculation' and contains a form with the following elements:

- A dropdown menu labeled '\* Choisir une option' with the selected value 'Je suis une collectivité locale'. A callout box points to this menu with the instruction: "1) Choisir l'option « Une entreprise française disposant d'un numéro SIRET »".
- A text input field labeled '\* Numéro Siret' which is currently empty. A callout box points to this field with the instruction: "2) Saisir le numéro SIRET de l'exploitation."
- At the bottom of the form, there are two buttons: 'Etape précédente' and 'Validation'. The 'Validation' button is circled in red, and a callout box points to it with the instruction: "3) Cliquer sur validation".

The footer of the page includes 'Mentions légales', 'Contact', '(Portail FranceAgriMer version 2.6.5)', and the FranceAgriMer logo with the text 'FranceAgriMer tous droits réservés'.



L'écran suivant est pré-rempli à partir des informations déclarées à l'INSEE. Ces informations ne sont pas modifiables.



Valider pour continuer l'inscription.

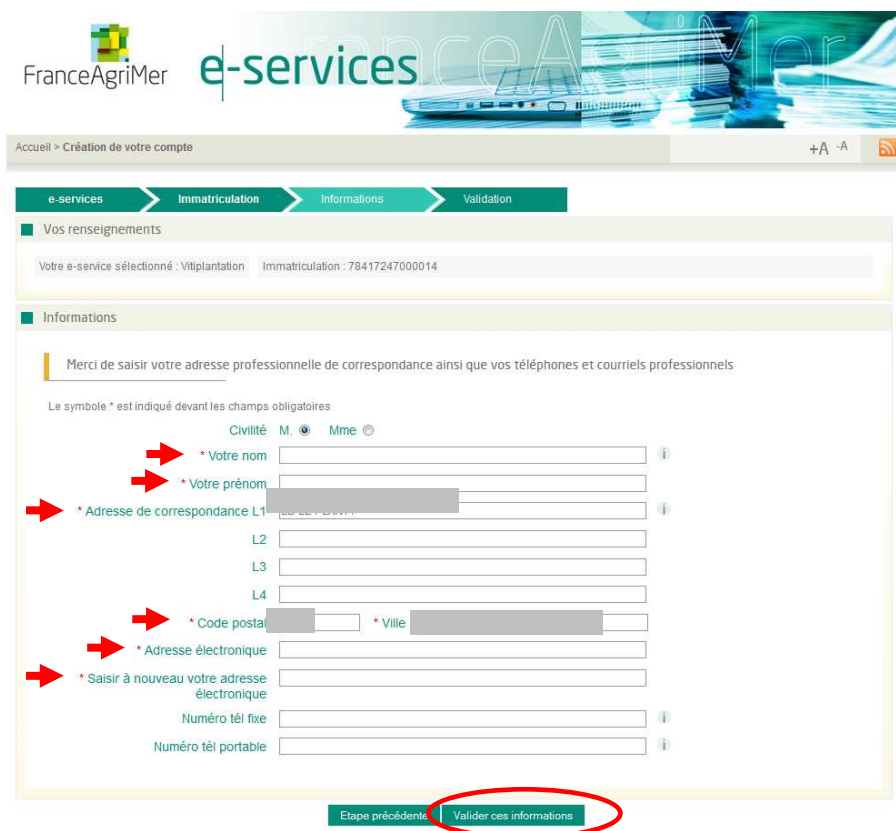
Si une modification est nécessaire (changement de raison sociale, de forme juridique ou d'adresse du siège), il faut que le demandeur se rapproche du centre de formalités des entreprises (CFE).  
Si le SIRET est fermé, c'est-à-dire qu'une date de cessation d'activité a été enregistrée par le CFE, il n'est pas possible de créer un compte portail.

## 2 ème phase : Renseignements sur l'utilisateur qui va faire les déclarations

### Etape 1 : Informations sur l'utilisateur

Dans les petites structures, le responsable et l'utilisateur qui réalise les déclarations sont souvent la même personne. Dans les grosses entreprises, ce n'est pas le cas. Il est donc nécessaire de distinguer les deux. Il sera possible, par la suite, à l'utilisateur qui aura réalisé l'inscription, de créer des comptes secondaires pour d'autres personnes de l'entreprise.

Sur l'onglet « information », il faut renseigner des informations propres à la personne qui se connecte. Les champs comportant un astérisque rouge (\*) en début de ligne sont obligatoires. Certaines informations sont pré-remplies comme l'adresse de correspondance, le code postal et la ville. Elles peuvent être modifiées.



FranceAgriMer e-services

Accueil > Création de votre compte

e-services > Immatriculation > Informations > Validation

Vos renseignements

Votre e-service sélectionné : Vitiplantation Immatriculation : 78417247000014

Informations

Merci de saisir votre adresse professionnelle de correspondance ainsi que vos téléphones et courriels professionnels

Le symbole \* est indiqué devant les champs obligatoires

Civilité M.  Mme

\* Votre nom

\* Votre prénom

\* Adresse de correspondance L1

L2

L3

L4

\* Code postal  \* Ville

\* Adresse électronique

\* Saisir à nouveau votre adresse électronique

Numéro téi fixe

Numéro téi portable

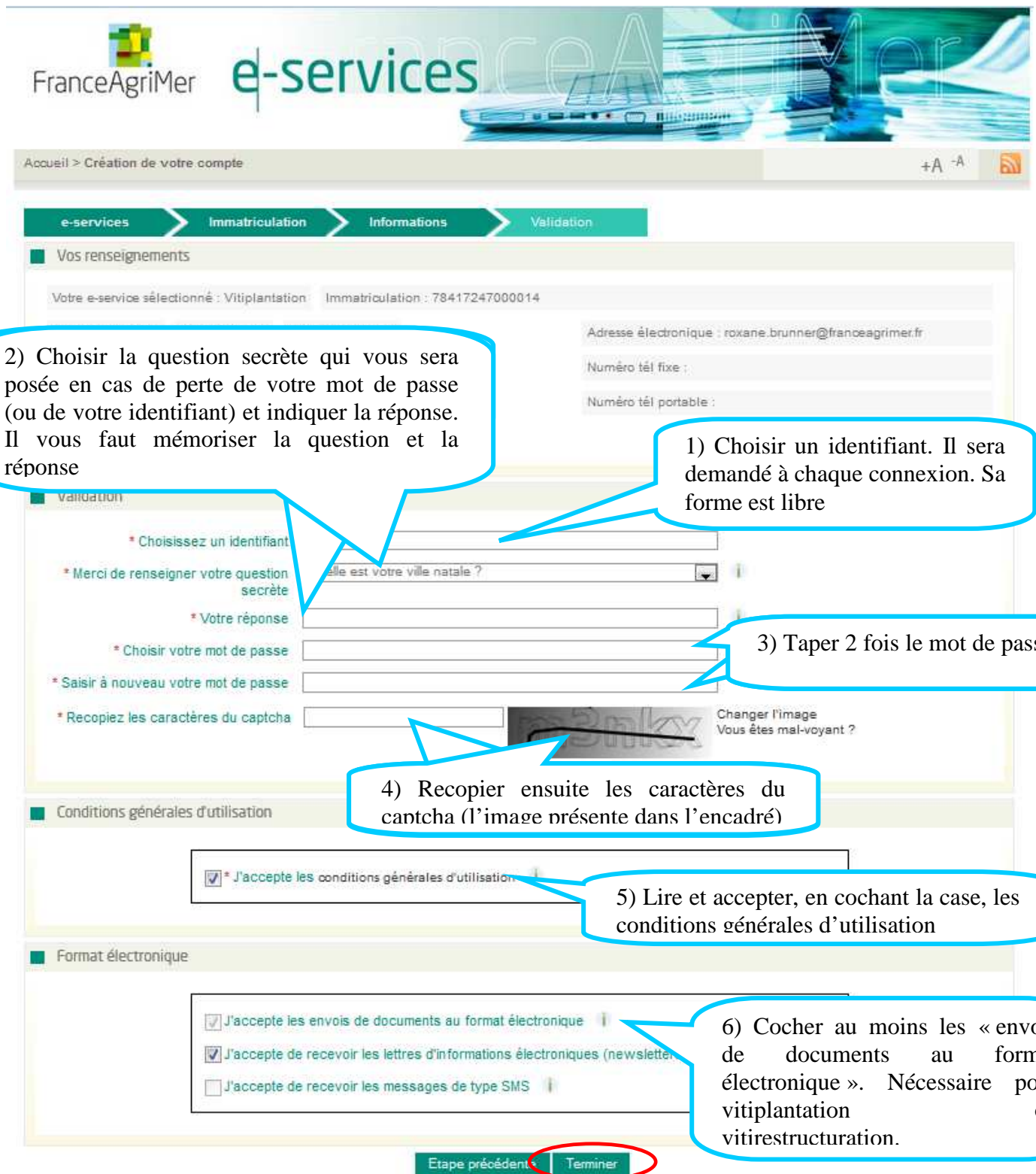
Etape précédente Valider ces informations

Valider pour continuer l'inscription.

### Etape 2 : Choix du mot de passe et de la question secrète

Un récapitulatif des informations saisies est présenté dans le 1<sup>er</sup> bloc. Renseigner les informations.

Puis, cliquez sur terminer.



2) Choisir la question secrète qui vous sera posée en cas de perte de votre mot de passe (ou de votre identifiant) et indiquer la réponse. Il vous faut mémoriser la question et la réponse

1) Choisir un identifiant. Il sera demandé à chaque connexion. Sa forme est libre

3) Taper 2 fois le mot de passe

4) Recopier ensuite les caractères du cantcha (l'image présente dans l'encadré)

5) Lire et accepter, en cochant la case, les conditions générales d'utilisation

6) Cocher au moins les « envois de documents au format électronique ». Nécessaire pour vitiplantation ou vitirestructuration.

Le mot de passe ne sera communiqué dans aucun document support, il est propre à chaque usager. Il doit être composé d'au **moins 8 caractères** et contenir **trois critères parmi les suivants** :

- Chiffres décimaux (de 0 à 9),
- Minuscule non accentuée (de a à z)

- Majuscule non accentuée (de A à Z),
- Caractère non alphanumérique : ( @ % # ! etc.

Il est possible de changer l'image si vous n'arrivez pas à voir les caractères. Il est aussi possible pour les personnes mal-voyantes d'écouter les caractères à recopier.

La case « J'accepte les envois de documents au format électronique » est automatiquement sélectionnée étant donné que toutes les informations et accusés de réception sont envoyés par e-mail.

Les cases : « J'accepte de recevoir les lettres d'informations électroniques (newsletters) » et « J'accepte de recevoir les messages de type SMS » sont facultatives mais pré-remplies en fonction des informations issues de l'inscription. Par exemple, si lors de l'inscription, la personne renseigne son numéro de téléphone, la case « J'accepte de recevoir les messages de type SMS » sera pré-remplie.

### Etape 3 : Confirmation de la création de compte



The screenshot shows the 'Confirmation de votre demande de création de compte' page on the FranceAgriMer e-services portal. The page features the FranceAgriMer logo and 'e-services' branding. A navigation bar includes 'e-services', 'Immatriculation', 'Informations', and 'Validation'. The main content area displays the following text:

Confirmation de votre demande de création de compte

Votre demande de création de compte a bien été enregistrée.

Vous allez recevoir dans votre messagerie électronique un message avec un lien d'activation de votre compte.

Retour à l'accueil

Un mail est envoyé automatiquement à l'adresse mail renseignée lors de l'inscription au moment de la validation de l'inscription.

## 3<sup>ème</sup> phase : Confirmation de l'inscription

### Etape 1 : Activation du compte

Aller sur la boîte mail indiquée lors de l'inscription

Ouvrir le mail en provenance de « Portail e-services FranceAgriMer » ayant pour objet « Portail e-services FranceAgriMer - Demande de confirmation e-mail usager ». Le message ci-dessous s'affiche.

Cliquer sur « Cliquez ici pour confirmer » afin de finaliser votre inscription.

Bonjour 

Voici le lien d'activation qui vous permettra de poursuivre votre demande de création de compte

[Cliquez ici pour confirmer](#)

Cliquer sur le lien

À bientôt sur le portail des e-services de FranceAgriMer


---

Ce message est envoyé automatiquement, merci de ne pas y répondre.  
Pour toute correspondance avec FranceAgriMer, utilisez la rubrique "Contacts".

---

Vous serez ensuite redirigé vers le portail et devrez valider une nouvelle fois les informations saisies lors de l'inscription.

## Etape 2 : Ecran de Validation de l'adresse mail



FranceAgriMer e-services

Accueil > Validation de votre adresse électronique

e-services > Immatriculation > Informations > Validation

Validation de votre immatriculation

Raison sociale

Adresse de mon courrier d'inscription

Adresse 2

Adresse 3

Adresse 4

Code postal

Ville

Pays

Je confirme ma demande d'ouverture de compte.

Valider

Cliquer sur valider

Un second mail est envoyé. Il précise l'identifiant et le téléservice sélectionné.  
La réception de ce message permet de matérialiser que la 3<sup>ème</sup> phase est terminée.

Bonjour [REDACTED]

Bienvenue sur le portail des e-services de FranceAgriMer

Voici votre identifiant [REDACTED]

e-service : Vitiplantation

Vous allez recevoir par voie postale un courrier contenant votre numéro de télésager (le courrier est adressé au responsable légal avec vos coordonnées dans le cas d'une société). Notez-le bien : ce numéro vous sera nécessaire lors de votre première connexion.

À bientôt sur le portail des e-services de FranceAgriMer

---

Ce message est envoyé automatiquement, merci de ne pas y répondre.  
Pour toute correspondance avec FranceAgriMer, utilisez la rubrique "Contacts".

---



Pour continuer, il faut avoir reçu le courrier.

### Etape 3 : Envoi d'un courrier au responsable légal

Un numéro de télésager sera envoyé par voie postale à l'adresse du responsable légal. Ce sera à la personne réceptionnant le courrier (réputée être le responsable légal) de le communiquer à la personne effectuant l'inscription (l'utilisateur).

Ce numéro sera utile et nécessaire pour la seconde connexion et bénéficier des services de Vitiplantation ou Vitirestructuration.


Montreuil, le 11/05/2015



**Objet :** confirmation d'inscription sur le portail des e-services de FranceAgriMer

Madame, Monsieur,


Le 11/05/2015, à 16h27, FranceAgriMer a enregistré votre inscription en tant qu'utilisateur du portail des e-services (téléprocédures) de FranceAgriMer, vous donnant la possibilité d'effectuer vos démarches en ligne.

Cette inscription a été demandée en votre nom par 

Elle vous permet d'accéder au e-service : **Vitiplantation**

L'identification de votre compte d'administration initial d'utilisateur est composée :

- d'un identifiant : 
- d'un mot de passe (personnel à M.  e)

Lors du premier accès au portail de FranceAgriMer, (<http://portailweb-rec.franceagrimer.fr/portail/>),  doit utiliser un numéro de télésager que nous vous prions de lui communiquer.

**Le numéro de Télésager est : 2499**

Ce compte d'administration initial donnera la possibilité à M.  de créer des comptes associés afin de permettre à vos collaborateurs d'utiliser les e-services proposés par FranceAgriMer.

Il vous appartient de gérer au sein de votre structure le compte d'administration ainsi que les comptes associés.

Vos collaborateurs sont responsables de la confidentialité des données d'identification de leur compte et de l'utilisation des e-services dans les conditions prévues par les conditions générales d'utilisation du portail, qui ont été acceptées.

Les dispositions réglementaires européennes et nationales en vigueur applicables aux dispositifs gérés par FranceAgriMer s'appliquent également aux personnes physiques ou morales qui utilisent l'un des e-services présents sur le portail de FranceAgriMer. Vous devez ainsi notamment vous assurer que vos collaborateurs disposent effectivement de la capacité d'engager juridiquement votre entreprise dans le cadre des dispositifs gérés par les e-services auxquels vous êtes inscrits.

En cas d'erreur lors de l'inscription ou de l'utilisation d'un e-service du portail, nous vous prions d'en informer sans délai FranceAgriMer, soit en vous rendant sur la page *Contacts* du portail, soit à l'adresse suivante :

FranceAgriMer  
Gestion e-service Vitiplantation  
12, rue Henri Rol-Tanguy, TSA 20002, 93555 Montreuil-sous-Bois cedex.

Pour toute question relative à l'utilisation du portail, vous pouvez vous rendre sur la page *Contacts* du Portail, qui vous précisera les coordonnées des personnes à contacter.

Nous vous souhaitons une bonne navigation sur le portail des e-services de FranceAgriMer et vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

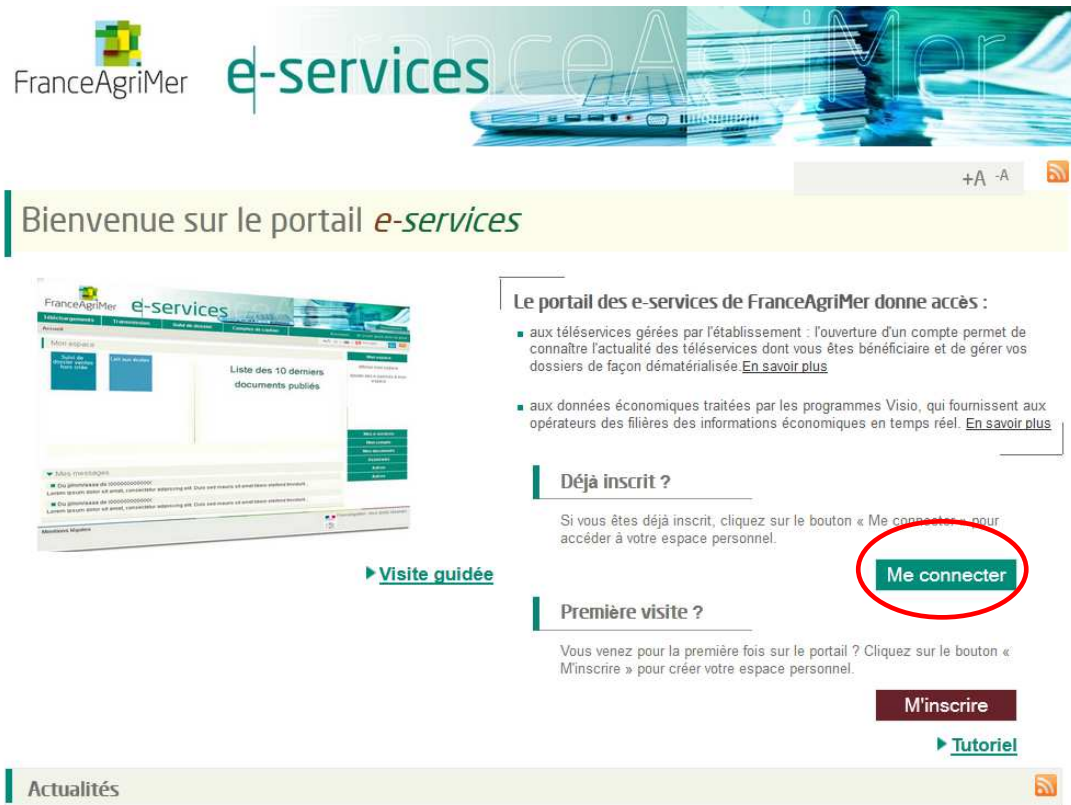
Eric Allain  
Directeur général de FranceAgriMer



## 4ème phase : Finalisation de l'inscription

### Etape 1 : Aller sur le portail

Dès réception du courrier, aller sur l'accueil du portail  
 Cette fois-ci, cliquer sur « **Me connecter** »



Bienvenue sur le portail *e-services*

Le portail des e-services de FranceAgriMer donne accès :

- aux téléservices gérés par l'établissement : l'ouverture d'un compte permet de connaître l'actualité des téléservices dont vous êtes bénéficiaire et de gérer vos dossiers de façon dématérialisée. [En savoir plus](#)
- aux données économiques traitées par les programmes Visio, qui fournissent aux opérateurs des filières des informations économiques en temps réel. [En savoir plus](#)

**Déjà inscrit ?**  
 Si vous êtes déjà inscrit, cliquez sur le bouton « Me connecter » pour accéder à votre espace personnel.

**Première visite ?**  
 Vous venez pour la première fois sur le portail ? Cliquez sur le bouton « M'inscrire » pour créer votre espace personnel.

[Me connecter](#)

[M'inscrire](#)

[Tutoriel](#)

Actualités

### Etape 2 : Se connecter et renseigner le N°Télésager

Renseigner votre identifiant et votre mot de passe.

L'identifiant est présent dans le mail de confirmation de l'inscription et le mot de passe est personnel et confidentiel à la personne ayant effectué l'inscription. Il a été choisi et fourni lors de l'étape 2 de la 1<sup>ère</sup> phase d'inscription.

## Bienvenue sur le portail e-services

### Connexion

Identifiant

Mot de passe

**Me connecter**

[>> Mot de passe oublié ?](#) [>> Identifiant oublié ?](#)

### Sécurité d'accès

Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.

### Paramétrages des navigateurs

Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.

Renseignez votre identifiant et votre mot de passe dans les champs prévus à cet effet.  
L'écran ci-dessous s'affichera.

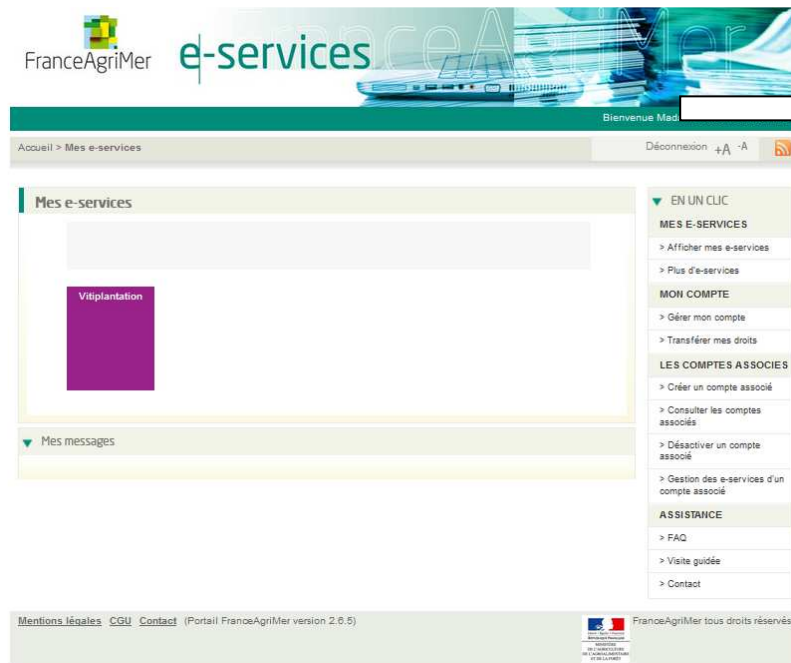


Il permet de saisir le numéro de télésager qui a été transmis par voie postale. Il est à usage unique et ne sera plus demandé par la suite.

Puis cliquer sur « Me connecter »

### Etape 3 : Accès au téléservice

L'écran suivant s'affichera. Il correspond aussi à l'écran d'accueil des connexions suivantes après identification.



Cliquer sur la boîte vitiplantation ou Vitirestructuration et accéder au téléservice.

## Si vous avez oublié votre mot de passe

Cliquer sur « Mot de passe oublié ? » dans l'écran de connexion.

Vous serez redirigé vers l'écran ci-dessous afin de renseigner votre identifiant et la question/réponse secrète définie lors de l'inscription.

Cliquer ensuite sur valider.



FranceAgriMer e-services

Accueil > Vous avez oublié votre mot de passe

### Vous avez oublié votre mot de passe

Veuillez renseigner les informations

\* Votre identifiant de connexion

\* Votre question secrète

\* Votre réponse

\* Recopiez les caractères du captcha   [Changer l'image](#)  
Vous êtes mal-voyant ?

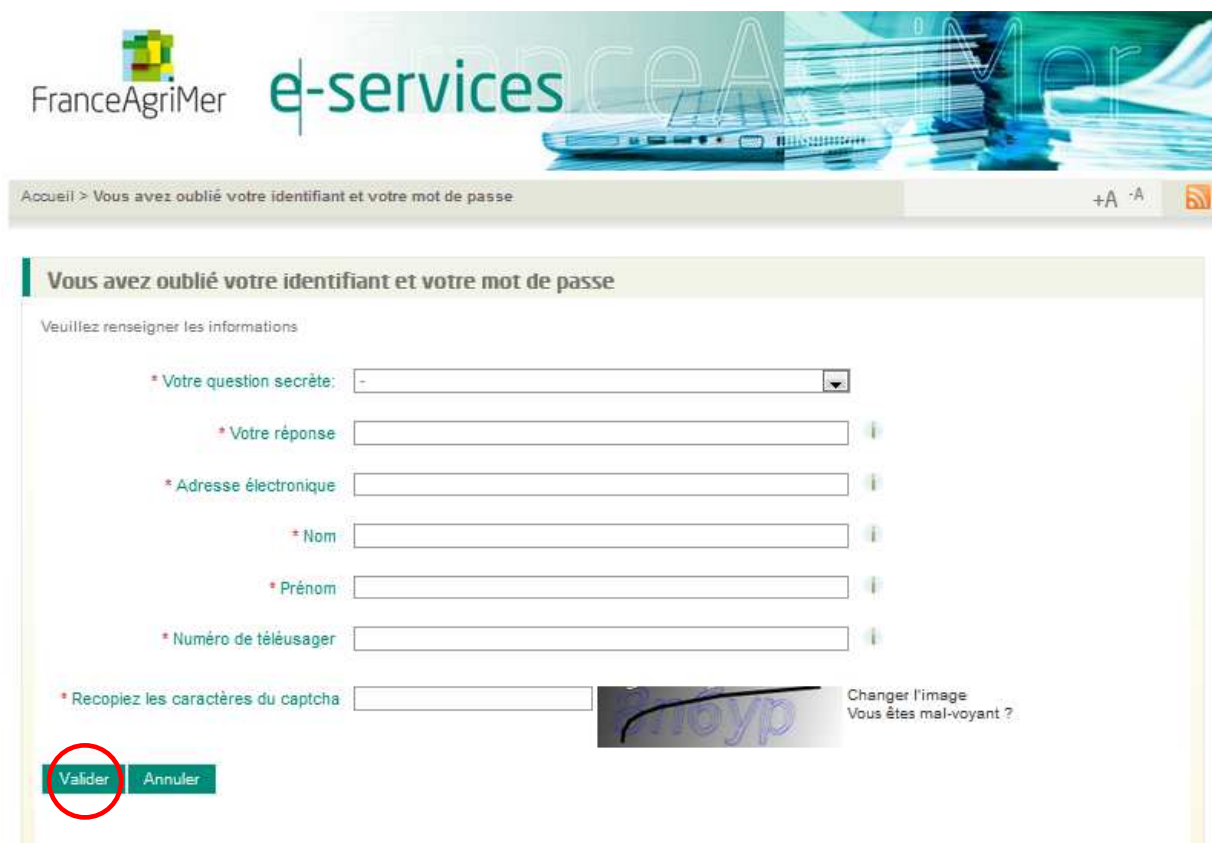
Un e-mail (à l'adresse renseignée lors de l'inscription) sera envoyé avec un nouveau mot de passe qui vous permettra de vous connecter.

## Si votre identifiant a été perdu

Cliquer sur « Identifiant oublié ? » dans l'écran de connexion.

L'écran ci-dessous s'affichera.

Renseigner les informations et cliquer sur valider.



The screenshot shows the FranceAgriMer e-services website interface. At the top, there is a navigation bar with the text "Accueil > Vous avez oublié votre identifiant et votre mot de passe" and a search icon. Below this is a main heading "Vous avez oublié votre identifiant et votre mot de passe" and a sub-heading "Veuillez renseigner les informations". The form contains several input fields: "Votre question secrète:" (a dropdown menu), "Votre réponse", "Adresse électronique", "Nom", "Prénom", "Numéro de télésager", and "Recopiez les caractères du captcha" (with a captcha image showing the word "проп"). There are also two buttons at the bottom: "Valider" (circled in red) and "Annuler".

Vous recevrez ensuite un e-mail rappelant votre identifiant.